

**Extrait du registre des délibérations du
conseil municipal de la commune de
LA BATHIE
Séance du 18 juin 2021**

<p>Date de la convocation : 11 juin 2021 Date d'affichage : 11 juin 2021</p>
<p>Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 15 Nombre de votants : 18</p>
<p>Délibération 2021-06-04 OBJET : Fixation des tarifs de location de la salle polyvalente</p>

L'an deux mil vingt et un le vendredi dix-huit juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au gymnase, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

Présents : Mmes Joëlle BANDIERA, Stéphanie BOHN, Lydie BUSILLET, Justine FECHOZ, Corinne PAYOT, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.

MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Grégory LEISSUS, Pascal PESCHOT, Laurent SADY, Damien SANTON.

Absents : Mmes Élodie PIDDAT, Mandy WIDAR (procuration à M. Grégory LEISSUS).

MM. Frédéric BUENO (procuration à Mme Gilda STRAPPAZZON), Frédéric MOLINAS (procuration à M. Olivier JÉZÉQUEL).

Mme Gilda STRAPPAZZON a été élue secrétaire de séance.

Monsieur l'Adjoint aux Associations, à la Communication, à la Culture et à la Sécurité rappelle la délibération du 09 décembre 2019 fixant les tarifs communaux pour 2020.

Il est exposé au Conseil Municipal qu'il conviendrait de modifier les tarifs de la salle polyvalente à compter du 1er juillet 2021, mais sans augmenter les tarifs existants fixés précédemment, dans le but de moderniser les conditions de location.

Par conséquent, les tarifs proposés et applicables à compter du 1er juillet 2021 sont les suivants :

	TARIFS EXISTANTS		TARIFS 2021		
	Salle Annexe	Grande Salle	Tarifs week-ends et jours fériés		Tarif en semaine
	Salle Annexe	Grande Salle	Salle Annexe	Salle complète	Salle complète
Associations locales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures à la commune	135 €	360 €	135 €	360 €	75 € / jour
Manifestations à non but lucratif					

Associations extérieures à la commune Manifestations à non but lucratif avec entrée gratuite			/	50 €	75 € / jour
Associations extérieures à la commune Manifestations à but lucratif	/	1030 €	/	1030 €	75 € / jour
Particuliers résidant sur la commune Manifestations familiales (mariages, anniversaires...)	105 €	260 €	105 €	260 €	75 € / jour
Particuliers résidant hors commune Manifestations familiales (mariages, anniversaires...)	260 €	1030 €	260 €	1030 €	75 € / jour
Entreprises implantées sur la commune Départs en retraite, arbres de Noël	210 €	515 €	210 €	515 €	75 € / jour
Entreprises extérieures à la commune Départs en retraite, arbres de Noël	310 €	1030 €	310 €	1030 €	75 € / jour
Forfait vaisselle	30 €		30 €		

Le montant de la caution est fixé à 1 500 € et le forfait nettoyage (caution ménage) est fixé à 150 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** les tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 1er juillet 2021.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 18

VOTE POUR : 18

VOTE CONTRE : 0

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,

Le Maire
Monique ROSSET-LANCHET



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20210618-D04-18-06-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2021